04/06/12

Colorants GTC

Coloration par trempage des matières plastiques

PRESENTATION

Les colorants liquides concentrées GTC sont utilisées pour la coloration par trempage de diverses matières plastiques.
La mise en œuvre est très facile et ne nécessite pas d'équipement particulier.

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES

- Bonne résistance aux manipulations et à la lumière.
- Ne modifie pas la transparence et la brillance de la pièce.

CONDITIONS D'EMPLOI

Les colorants GTC s'utilisent diluées à l'eau.
Préparer un bain en ajoutant 5 à 10 volumes d'eau à 1 volume de colorant GTC. La température du bain dépend de la matière plastique à teindre (25° à 85°C).

	Dilution pour 1 volume de colorant GTC	Température du bain
Acétate et propionate de cellulose	5	25°C
Polyamide	6	60°C
Acrylique	10	40°C

Plonger les pièces dans le bain de teinture jusqu'à l'intensité désirée (< 10 mn).
Agiter lentement les pièces durant la coloration. L'intensité de la couleur est proportionnelle au temps d'immersion.
Rincer à l'eau et laisser sécher. Utiliser des récipients en acier inoxydable.

MATIERES TEINTABLES

Les colorants GTC permettent de teindre : polyester – acétate de cellulose – polyamide – polyuréthane – polyacrylique…

REALISATION D'UN COLORIS

La gamme compte 24 coloris standard. Les couleurs sont mélangeables entre elles. Les colorants GTC peuvent être livrées selon une référence choisie par le client.

DECOLORATION

En cas d'erreur de teinte, il est possible de décolorer les pièces.
Préparer un bain contenant 50 ml/l de solvant GGA. Plonger les pièces quelques minutes dans le bain à 50°C et rincer.
Cette opération est d'autant plus efficace qu'elle sera réalisée aussitôt après la coloration.
Nous vous recommandons un essai préalable afin de vérifier le comportement de votre matière.

CONDITIONNEMENT

Flacon plastique de 1 litre

STOCKAGE

6 mois en emballage fermé d'origine

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles n'ont qu'une valeur indicative et n'impliquent, par conséquent, aucun engagement de notre part, notamment en cas d'atteinte aux droits appartenant à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits.

Ces informations ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la Législation locale et d'obtenir les homologations et autorisations éventuellement nécessaires.